



Saint Denis le 24 avril 08

Chères consœurs, chers confrères,

Plusieurs points d'organisation en vrac :

Concernant le changement de date de la plénière pour le 26 Juin, j'aurais besoin d'un mail de chacun d'entre vous avec vos réactions d'ici une semaine, c'est-à-dire avant le 5 Mai si possible.

Les travaux nous obligeant à décaler la plénière, il en sera de même pour l'inauguration. Elle aura lieu en Septembre certainement. Vous pouvez toujours, comme vous l'avait proposé Dominique, proposer vos idées, vos listes de personnes indispensables, l'idée que vous en avez pour que le CIROMK s'affirme encore plus comme l'interlocuteur régional pour la promotion de la profession.

L'affichage au local rue de Pressensé va présenter un tableau dans le hall et une plaque devant l'immeuble, sur le trottoir.

Nous avons fait plusieurs devis et nous avons besoin de vos idées concernant le design de la plaque. Vous trouverez ci-joint une proposition en 30x40 sur une plaque laiton avec le logo et un texte. Vous pouvez nous proposer vos idées avant le 5 Mai si possible.

Le changement d'adresse a été demandé à la poste. L'adresse officielle devient donc
5 rue Francis de Pressensé 93210 La Plaine St Denis

Vous pouvez y envoyer dès maintenant vos différents courriers, vos feuilles d'indemnités.

Le CNOMK nous demande les photos numériques de tous les titulaires. Essayez de vous faire photographier rapidement et de nous envoyer avant le 15 Mai le cliché par voie électronique.

L'intranet du CNOMK est en place maintenant et tous les élus vont pouvoir y consulter les informations régulières du National, les circulaires et les protocoles diffusés.

Pour les élus de l'inter région IdF – la Réunion, les codes sont :

Utilisateur : croidf

Mot de passe : 7979

Vous trouverez ci-joint la charte du Système d'information et je vous demande de consulter particulièrement les droits, les devoirs et les responsabilités de chacun.

Confraternellement

Eric Delezie